

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	45 (1916)
Heft:	17
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances du 10 et du 13 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Marcel Renevey, à Progens, instituteur à l'école supérieure des garçons de Semsales ; M. Jos. Plancherel, à Semsales, instituteur à l'école mixte de Vuarat (Attalens) ; M. Marius Seydoux, à Gillarens, instituteur à l'école des garçons de Porsel ; M. Gaston Bise, à Cottens, instituteur à l'école mixte de Morens, et M^{me} Marie Fragnière, à Hauteville, institutrice à l'école mixte de Magnedens.

— Une nombreuse affluence accompagnait jeudi 21 septembre au champ du repos, à Dompierre, la dépouille mortelle d'une femme qu'entourait la vénération de tous et qui a bien mérité notamment de la cause de l'éducation : M^{me} Antoinette Ducry, ancienne institutrice. Plusieurs instituteurs et institutrices, ainsi que M. l'Inspecteur scolaire de la Broye, entouraient le nouveau drapeau de la Société d'éducation, qui était allé saluer une dernière fois la doyenne du corps enseignant. M^{me} Ducry avait 89 ans et elle fit pendant 50 ans l'école à Villarepos. Elle avait pris sa retraite il y a vingt ans, accompagnée des regrets de ses collègues et de la vénération de tous ceux pour lesquels elle avait été une éducatrice modèle.

— Le bulletin de la séance du Conseil fédéral du 16 septembre porte que le lycée cantonal de jeunes filles de Fribourg est admis dans la liste des gymnases suisses reconnus, et que, en conséquence, les certificats de sortie délivrés par ce lycée sont équivalents aux certificats de maturité donnant accès aux examens fédéraux de médecine.

— Dimanche, 24 septembre, le village de Sâles (Gruyère) était en fête : on y célébrait le jubilé d'enseignement de M. Joseph Thorrin, instituteur à Sâles depuis vingt-cinq ans. Chacun tenait à honneur de témoigner à ce dévoué maître sa reconnaissance pour la grande somme de labeur, de zèle, de patience que représente un pareil laps de temps à la tête de la même école. Quand on songe à l'influence d'un même instituteur sur la jeunesse, pendant un quart de siècle, on comprend sans peine que les orateurs qui ont pris la parole à cette occasion aient fait retentir surtout des paroles de remerciements. Des chants composés pour la circonstance par un ancien élève, M. l'abbé J. Bovet, — un des quatre ecclésiastiques sortis de la classe de M. Thorrin, — ont été préparés par M. Jacquet, instituteur à Maules, et

exécutés, les uns, par l'excellente Cécilienne paroissiale, dont M. Thorrin est le directeur habituel ; les autres par un chœur formé des chanteurs, des enfants et des jeunes filles du village. La fête, gratifiée d'un temps splendide, eut lieu devant la maison d'école ; des cadeaux y furent offerts au jubilaire, et des paroles très élogieuses et très méritées y furent prononcées par M. l'abbé F. Seydoux, séminariste, M. l'abbé J. Bovet, professeur, et M. l'abbé M. Schorderet, l'éloquent curé de la paroisse.

M. l'Instituteur répondit en termes émus et choisis qui touchèrent vivement les nombreux assistants.

Pour clôturer la fête, les membres du clergé, parmi eux M. l'abbé L. Pasquier, révérend curé de Romont, les autorités, les chanteurs et amis se réunirent autour de M. l'Instituteur, et célébrèrent encore gaiement l'heureux événement.

La Rédaction du *Bulletin* joint ses félicitations et ses vœux à ceux qui ont été offerts, en ce jour, à M. l'instituteur Thorrin.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Dans sa séance du 5 juin, la commission du Musée pédagogique, profitant de l'exposition temporaire de manuels et matériel d'enseignement antialcoolique, a établi la liste ci-après des tableaux et manuels dont elle recommande l'achat aux commissions d'école et à MM. les Instituteurs.

I. MOYENS INTUITIFS.

1. Jouffroy. 12 tableaux antialcooliques. La famille et l'alcool, à 1 fr. 50 le tableau.
2^o L'alcool au foyer domestique ;
3^o Alcoolisme et dégénérescence.
(Tableaux graphiques du Secrétariat antialcoolique suisse.)
4. Préparations de leçons de M. Page, instituteur à Sommentier.
(Tableaux types très recommandés.)

II. MANUELS.

(§ a) en langue française.)

1. Manuel de tempérance à l'usage des instituteurs primaires et secondaires, par Jules Denis, instituteur. Agence internationale de tempérance, 7, rue de l'Evêché, Genève.
2. Manuel d'enseignement antialcoolique, par Jules Denis.
3. L'alcoolisme, par E. Bosquillon, Paris. Librairie classique, Eug. Belin, rue de Vaugirard, 52.